



## OBJECTIF(S)

- Cerner l'environnement juridique de la colocation
- Savoir choisir le bail de colocation adapté
- Sécuriser l'engagement de caution
- Maîtriser les congés et les changements de colocataires
- Gérer la fin du bail et la restitution du DG

## NIVEAU & PUBLIC

### SPÉCIALISATION

Les professionnels de l'immobilier

**Prérequis :** Connaissance de la Loi de 89

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée :** ½ journée (soit 3,30 heures)

**Moyens pédagogiques :** Cas pratiques - Support pédagogique  
Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire :** vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum :** 50

## INTERVENANT(S)

**Formateur :** Professionnel expérimenté en gérance locative

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM :** 130 € HT

**Non Adhérent FNAIM :** 190 € HT

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

- Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

### I - COTITULARITÉ ET SOLIDARITÉ : LES PRINCIPES ESSENTIELS

- La cotitularité et la solidarité des époux
- La cotitularité et la solidarité des pacsés
- La cotitularité et la solidarité des colocataires

### II - LE RÉGIME SPÉCIFIQUE DE LA COLOCATION

- Les textes réglementaires
- Les particularités de la colocation
- La solidarité limitée des colocataires et de leur caution
- Bail unique ou pluralité de baux : quelles différences ?
- Comment appréhender la solvabilité des candidats en colocation ?
- Les charges locatives récupérables : Provisions ou Forfait ?
- L'assurance multirisque habitation des colocataires

### III - LES CONGÉS ET LA RESTITUTION DU DÉPÔT DE GARANTIE

- Le congé délivré par l'ensemble des colocataires
- Le congé délivré par un seul colocataire
- Le remplacement d'un colocataire sortant par un nouveau colocataire
- Le congé délivré par le bailleur
- La restitution du dépôt de garantie

### SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

### TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap